BEAUFORT — EN ANJOU —

Pass sanitaire, comment ça marche?

1-Vous êtes vacciné, présentez votre attestation papier ou numérique.

Vous devrez présenter un certificat de vaccination complet papier ou numérique (avec deux doses quand le vaccin le nécessite, et ce depuis au moins une semaine).

Pour télécharger votre attestation papier :

- -Munissez-vous de votre n° de sécurité sociale
- -Rendez-vous sur le site internet : https://attestation-vaccin.ameli.fr/

Cliquez sur « S'identifier avec FranceConnect » et laissez-vous guider.

Vous avez besoin d'aide ? Un agent France service peut vous accompagner dans vos démarches. Contacter le 02 41 45 60 89 pour obtenir un rendez-vous sur l'antenne de Beaufort-en-Anjou.

Pour télécharger l'attestation numérique (QRCode)

Munissez-vous de votre smartphone et de votre attestation (vaccination ou test PCR).

- 1- Ouvrez votre « Play store » sur votre téléphone portable.
- 2- Saisissez « TousAntiCovid », dans la barre de recherche.
- 3- Sélectionnez l'application et validez son téléchargement.
- 4-Ouvrez l'application.
- 5-Cliquez sur scanner le QR Code qui figure sur votre attestation de vaccination ou votre certificat de test PCR.

2-Vous n'êtes pas vacciné, vous devez présenter :

- -Un certificat d'immunité prouvant une contamination dans les six derniers mois et une rémission depuis au moins une semaine.
- -Un test de dépistage négatif datant de moins de 48 heures, sur lequel figure un QR code aux normes européennes. Pour connaître les lieux de dépistages sur notre territoire : https://www.sante.fr/cf/centres-depistage-covid.html

Vous souhaitez vous faire vacciner?

Connectez-vous sur la plateforme dédiée : https://www.doctolib.fr/

Ou contactez le centre de vaccination le plus proche (Baugé-en-Anjou) au 09 73 31 49 75.

Consultez les centres de vaccination COVID du Maine-et-Loire : cliquez ici.